

Nom : "SENSIBILISATION AU MASSAGE ET A LA DEFIBRILLATION CARDIAQUE"

1. Contexte

Chaque année en France, 50 000 personnes perdent la vie, victimes d'un arrêt cardio-respiratoire. Une minute perdue, c'est 10% de chance de survie en moins. La seule chance de survie pour une victime d'arrêt cardiaque est de bénéficier d'une défibrillation dans les minutes qui suivent son malaise.

2. But

La Ville de Nice compte 133 défibrillateurs cardiaques. L'objectif de cette action est d'apprendre à la population niçoise les gestes qui sauvent et à se servir des défibrillateurs installés.

3. Déroulement

En 2014, la ville de Nice en partenariat avec l'association 20 000 vies et avec le soutien financier de la Fondation CNP Assurances, a mis en place une campagne de sensibilisation au massage cardiaque s'articulant autour de plusieurs temps de formation et sensibilisation :

- Le 18 juin 2014 : Journée de sensibilisation grand public « L'appel du cœur » sur la Place Garibaldi en partenariat avec le SDIS, la Protection Civile, le Samu, la Croix Rouge, le Service Formation de la Ville/Métropole – 1500 personnes ont participé à cette manifestation
- Le 19 juin 2014 : stand de sensibilisation au massage cardiaque « open bar » pendant le Nice Jazz Festival
- Du 16/10/2014 au 05/11/2014 : sensibilisation d'1h en petits groupes de 300 personnes au massage cardiaque et au maniement de défibrillateurs dans les 13 Centres d'Animation et Loisirs de la Ville en partenariat avec le SDIS, la Protection Civile, le Samu, la Croix Rouge
- Année scolaire 2014-2015 : formation de 3 400 enfants de classes de CM1 dans 87 écoles primaires aux gestes qui sauvent. Cette formation Alerter, Masser, Défibriller est réalisée par la Police Municipale pendant le temps de prévention à la sécurité routière. Chaque enfant s'entraîne sur un mannequin de type mini Anne afin de reproduire les gestes de la formatrice.

Année 2014 : formation de 600 agents de la Ville, Métropole NCA et CCAS au Brevet Prévention et Secours Civique de Niveau 1

4. Partenaires principaux

Fondation CNP assurances, association 20 000 vies, CESU, SDIS 06, UDSP 06, Croix Rouge, Protection civile

5. Pour plus d'information

Ville de Nice – Pole Prévention - Direction de la Santé et de l'Autonomie – 10, rue Hancy – 06364 Nice Cedex 4

N° téléphone : 04 97 13 28 31

Pr Olivier GUERIN (élu), olivier.guerin@ville-nice.fr
Julie VALBOUSQUET, julie.valbousquet@ville-nice.fr

Autres élus/ techniciens/ autre service de la ville partenaire de l'action :

Dr Fabien Josseran, Directeur Direction Santé-Autonomie, fabien.josseran@ville-nice.fr